

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.02.2018 Numéro de version 33 Révision: 06.02.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- . 1.1 Identificateur de produit
- . Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- . Emploi de la substance / de la préparation Agent d'étanchéité
- . 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- . Producteur(1)/fournisseur(2):

1

Bison International

Dr.A.F.Philipsstraat 9

NL-4462 EW Goes

PO Box 160

NL-4460 AD Goes

tel. +31 88 3235700

fax. +31 88 3235800

e mail: sds@boltonadhesives.com

2

Bison International

Excelsiorlaan 27, B 3

B-1930 Zaventem

tel. +32 3 710 92 92

fax. +32 3 710 92 90

e mail: sds@boltonadhesives.com

- . Service chargé des renseignements: Bison QESH
- . **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Centre Antipoisons: 075 245245 Luxembourg: 8002 - 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- . 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- . Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

BE-FR

www.bison.net 1/9



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.02.2018 Numéro de version 33 Révision: 06.02.2018

Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR

(suite de la page 1)

. Pictogrammes de danger



. Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine

Dioctyltinbis(acetylacetonate)

A mixture of bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate and methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacate

N-[3-(dimethoxymethylsilyl)propyl]ethylenediamine

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

. 2.3 Autres dangers

- . Résultats des évaluations PBT et vPvB
- . **PBT:** Non applicable. . **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Mélanges

. Description: Agent d'étanchéité

. Composants dangereux:		
CAS: 2768-02-7 EINECS: 220-449-8 Reg.nr.: 01-2119513215-52	triméthoxyvinylsilane Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 4, H332	1-2,5%
CAS: 1760-24-3 EINECS: 217-164-6 Reg.nr.: 01-2119970215-39	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317	<1%
CAS: 54068-28-9 ELINCS: 483-270-6 Reg.nr.: 01-0000020199-67	Dioctyltinbis(acetylacetonate) STOT SE 2, H371; Skin Sens. 1, H317	<1%
Numéro CE: 915-687-0 Reg.nr.: 01-2119491304-40	A mixture of bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate and methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacate Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Sens. 1A, H317	<1%

www.bison.net 2/9

BE-FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.02.2018 Numéro de version 33 Révision: 06.02.2018

Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR

(suite de la page 2)

CAS: 3069-29-2 N-[3-(dimethoxymethylsilyl)propyl]ethylenediamine <1

. Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . 4.1 Description des premiers secours
- . Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- . Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- . Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- . Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- . Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . 5.1 Moyens d'extinction
- Movens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- . 5.3 Conseils aux pompiers
- . Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- . 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

BE-FR

www.bison.net 3/9



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.02.2018 Numéro de version 33 Révision: 06.02.2018

Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- . **Préventions des incendies et des explosions**: Aucune mesure particulière n'est requise.
- . 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- . Stockage:
- . Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- . Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- . Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- . 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- . 8.1 Paramètres de contrôle
- . Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- . 8.2 Contrôles de l'exposition
- . Equipement de protection individuel:
- . Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

(suite page 5)

BE-FR

www.bison.net 4/9



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.02.2018 Numéro de version 33 Révision: 06.02.2018

Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR

(suite de la page 4)

. Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

. Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales. . Aspect: Forme: Liquide Couleur: Selon désignation produit . Odeur: Caractéristique . Seuil olfactif: Non déterminé. . valeur du pH: Non déterminé. . Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Non déterminé. Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé. . Point d'éclair Non applicable. . Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable. . Température de décomposition: Non déterminé. Le produit ne s'enflamme pas spontanément. . Température d'auto-inflammabilité: Le produit n'est pas explosif. . Propriétés explosives: . Limites d'explosion: Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé. . Pression de vapeur: Non déterminé. . Densité à 20 °C: 1,48 g/cm³ . Densité relative. Non déterminé. . Densité de vapeur: Non déterminé. . Vitesse d'évaporation. Non déterminé. . Solubilité dans/miscibilité avec Pas ou peu miscible . Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé. . Viscosité: Dynamique: Non déterminé. Cinématique: Non déterminé.

(suite page 6)

BE-FK

www.bison.net 5/9



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.02.2018 Numéro de version 33 Révision: 06.02.2018

Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR

(suite de la page 5)

9.2 Autres informations	Toutes les données physiques pertinentes ont été
	déterminées pour le mélange. Toutes les données non
	déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes
	pour la caractérisation du mélange.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.2 Stabilité chimique
- . Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- . 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- . Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- . Effet primaire d'irritation:
- . Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- . Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- . Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . 12.1 Toxicité
- . Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

BE-FR

www.bison.net 6/9



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.02.2018 Numéro de version 33 Révision: 06.02.2018

Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR

(suite de la page 6)

- . 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . Effets écotoxiques:
- . Remarque: Nocif pour les poissons.
- . Autres indications écologiques:
- . Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- . 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- . PBT: Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- . Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- . Emballages non nettoyés:
- Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU

. ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

. ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

. ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA

. Classe néant

. 14.4 Groupe d'emballage

. ADR/ADN, IMDG, IATA néant

. 14.5 Dangers pour l'environnement:

. Marine Pollutant: Non

. 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

(suite page 8)

BE-FR -

www.bison.net 7/9



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.02.2018 Numéro de version 33 Révision: 06.02.2018

Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR

(suite de la page 7)

. Indications complémentaires de transport:

. IMDG

. Remarques: Under certain conditions substances in Class 3

néant

(flammable liquids) can be classified in

packinggroup III.

See IMDG, Part 2, Chapter 2.3, Paragraph 2.3.2.2

. "Règlement type" de l'ONU:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . Directive 2012/18/UE
- . Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- . RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H332 Nocif par inhalation.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. Service établissant la fiche technique: Bison QESH

. Contact: Reach coördinator

. Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

(suite page 9)

BF-FR

www.bison.net 8/9



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 06.02.2018 Révision: 06.02.2018 Numéro de version 33

Nom du produit: BISON SEAL MAX WHITE CRT 280ML*12 NLFR

(suite de la page 8)

STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

BE-FR

9/9 www.bison.net